



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement

Question écrite n° 1463

Texte de la question

M. Didier Julia demande à Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées de prévoir dans les ensembles de logements publics l'obligation d'aménager un contingent de logements adaptés au déplacement des personnes handicapées circulant en fauteuil roulant. Un tel projet s'inscrirait dans la volonté exprimée par le Président de la République de redynamiser la politique d'aide aux personnes handicapées. Même un faible contingent de logements, dans une proportion à définir, répondrait à un besoin social évident.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1463

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 2002, page 2798